

Autorisation de transfert d'information CISSS des Laurentides – CSSMI Jeunes en difficulté

Le passage vers l'école est une transition de grande importance. Le Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSSMI) est soucieux d'accueillir les nouveaux élèves qui feront leur entrée dans le milieu scolaire avec une grande bienveillance.

Pour ce faire, nous aimerions recueillir des informations sur le développement global de votre enfant auprès des intervenants du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides. C'est pourquoi nous avons besoin de votre autorisation écrite afin que ces intervenants puissent remplir le *Questionnaire de transition vers le préscolaire*.

Les informations recueillies seront accessibles à :

- La direction de l'école;
- Les professionnels œuvrant dans l'école;
- Les conseillères pédagogiques des services éducatifs aux jeunes du CSSMI;
- Le personnel enseignant qui accueillera l'enfant;

De plus, les informations recueillies dans ce portrait seront utilisées pour :

- Permettre à l'équipe-école de connaître les besoins et les capacités de votre enfant afin de mettre en place des actions qui répondront à ses besoins;
- Compléter toute autre information pertinente que vous avez à nous transmettre pour faciliter l'adaptation de votre enfant à l'école.

Le délai de conservation de ces renseignements est de 6 ans après la signature de la présente autorisation. Après ce délai, les renseignements seront détruits.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la rentrée scolaire de votre enfant.

À remplir par le parent ou tuteur

Prénom et nom de l'enfant : _____

☐ J'autorise les intervenants du CISSS des Laurentides à transmettre des informations sur le développement global de mon enfant au CSSMI.

Signature du parent ou du responsable légal

Date